

Type de réunion

Réunion de service académique

18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?

Décentralisation

A - Constat sur la décentralisation en général

Les participants à cette réunion n'ont à aucun moment remis en cause le principe de la décentralisation. Au contraire, ils ont souligné le rapprochement constaté et apprécié du citoyen et des enseignants avec les institutions décisionnelles.

B - Constat sur les moyens

Le budget alloué par chaque collectivité territoriale à l'éducation (école primaire, collège, lycée) est très disparate d'une collectivité territoriale à l'autre. Cet état de fait entraîne d'importantes inégalités selon le lieu géographique de scolarisation des élèves. Cette inégalité semble renforcée dès lors qu'il s'agit d'un établissement en milieu rural.

C - Constat sur les compétences

Il est souligné le manque de concertation entre les élus et l'Éducation Nationale, accentué par le décalage observé dans les objectifs de chacun. Les élus fonctionnent dans la majorité des cas au rythme du mandat électoral tandis que l'Éducation nationale se fixe des objectifs pédagogiques à long terme. De plus, les élus ne semblent pas toujours avoir la formation et le recul nécessaire pour envisager sur le long terme le devenir de l'école et de l'enseignement à dispenser aux générations présentes et à venir (ex : anglais dans le primaire non réalisé dans de nombreuses écoles, etc...)

Propositions

- 1) Il est demandé que l'État (Éducation Nationale) soit le garant de l'égalité des moyens matériels et pédagogiques, et, garde son rôle d'impulsion et de pilotage, et ce, sur l'ensemble du territoire français.
Pour ce faire une loi « Cadre » pourrait être un axe de réflexion.
- 2) Le manque de coordination et de travail de proximité entre tous les intervenants autour de l'élève, de l'enseignant, et de l'école, est ressenti comme une lacune importante. La mise en place localement d'une personne, voire d'une équipe, voire d'un système de pilotage pyramidal, voire d'une structure de coopération, est ressentie comme une nécessité. Le territoire d'action devrait être pertinent et pas trop grand. Cette personne, cette structure, devrait être reconnue aussi bien par les élus que par les instances administratives. La structure, le statut, le profil, la formation du ou des personnes concernées méritent réflexion. Un réel travail de proximité, des qualités humaines, le goût de la concertation et des aptitudes certaines de gestionnaire sont apparus indispensables.

20 Comment l'École doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

Evaluation et performance du système éducatif

Propositions

A - Rôle de l'Etat : Il doit :

- 1) définir le Projet de Société et donner des orientations fortes du type « Plan Art et Culture » en les accompagnant de moyens financiers incitatifs tant pour le monde éducatif que pour les collectivités territoriales

- 2) conserver la définition des programmes, le contenu de la formation des enseignants sur l'ensemble du territoire français

B - L'organisation des collèges. Il doit :

- 1) garder un tronc commun solide et développer en activités péri-scolaires les compléments indispensables pour l'éveil culturel, sportif, etc. des élèves
- 2) L'écart d'organisation entre l'école primaire et le collège est trop grand. L'élève ne devrait avoir comme interlocuteur pas plus de 1 à 3 professeurs

C - L'évaluation des acquis des élèves

- 1) celle-ci devrait se faire par Unité de Valeur (matière), selon des objectifs d'acquisition par niveau. Ainsi les acquis par matière et niveau se capitaliseraient tout au long de la vie scolaire de l'élève. L'objectif est d'éviter les examens « couperets », la logique d'écémage et les filières « cul de sac ».
- 2) « Lire, écrire, compter » reste une base indispensable à laquelle doit s'ajouter une culture générale et une culture d'éveil.
- 3) Repenser très fortement la notion « d'efficacité ». Ce terme est trop souvent synonyme de rentabilité, de production de résultats, et induit des effets extrêmement réducteurs. Et si l'efficacité c'était, par exemple, s'intégrer dans la société, dans la vie sociale ou bien encore l'écoute d'autrui, le dialogue ou tout simplement savoir travailler avec les autres, avec d'autres...

D - Orientation des élèves

- 1) La classe de seconde doit rester une réelle classe d'orientation avec les portes grandes ouvertes pour l'orientation choisie. En classe de troisième, encore trop d'élèves sont indécis, néanmoins l'orientation doit rester possible.
- 2) L'alternance à l'école (école/entreprise) doit être développée et ce, jusqu'à des niveaux d'enseignement élevés.

E - Élèves en difficulté

Les élèves en difficulté doivent pouvoir bénéficier d'un suivi qui leur est propre et ce, le temps de leur handicap. Les enseignants n'ont pas forcément la formation nécessaire pour gérer la multitude de handicaps et de retards que peuvent rencontrer les élèves.

L'échec et les difficultés scolaires doivent être traités de façon sociale, avec une acceptation, une reconnaissance des possibilités de chacun.

F- Age de la scolarisation

Le débat ouvert a conclu en faveur de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.

Un intervenant a toutefois émis l'idée de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans. Les autres participants ont écarté cette possibilité avec ardeur.

G- Taille des classes

Nécessité de trouver un équilibre. Dans la plupart des cas cités, les élèves sont trop nombreux dans les classes. 36 c'est beaucoup, beaucoup trop.

Il a été souligné la nécessité de trouver le bon équilibre pour que la notion de groupe soit réelle et bien existante : pas trop mais assez d'élèves pour que le groupe soit dynamique...

Gestion des ressources humaines Formation permanente des enseignants

Propositions

Permettre une adaptation de l'enseignement et de son contenu selon l'évolution de la société. Pour ce faire, inventer un système de formation permanente

La formation doit être

- 1) Volontaire mais fortement incitative,
- 2) Continue avec un lien entre la théorie et la pratique
- 3) Validée

Un crédit formation devrait être mis en place
Une évolution voire un changement de carrière rendu possible
Une évaluation sur les méthodes de travail pourrait avoir lieu dans le cadre de « Lieu de rencontre, Groupe de paroles »

Pour la formation des maîtres, un système de tutorat pourrait être envisagé.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Le débat s'est déroulé avec une grande écoute entre les intervenants. Les participants relevaient tous de l'Éducation nationale excepté l'animateur.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1. Demande d'une loi "Cadre" qui permette à l'État (Éducation Nationale), tout en respectant la décentralisation, de veiller à l'égalité et l'unité nationale pour ce qui concerne les grandes orientations pédagogiques, le noyau dur des programmes d'enseignement, la formation initiale et continue des enseignants, les moyens matériels et pédagogiques mis à la disposition des élèves
2. Mise en place d'une structure de pilotage qui coordonne, qui anime, qui établit le lien entre tous les "étages" électifs et institutionnels de la décentralisation (de l'État, la région, le département, l'assistante sociale, le médecin scolaire à... l'instituteur de campagne)
3. Modification du contrôle scolaire : mise en place d'unités de valeurs par matières selon des objectifs d'acquisition définis par niveaux.